

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Lettre d'information N° 304 - 18 mars 2026

Genève a la mémoire qui flanche

Eric Bertinat - En 1963, Jeanne Moreau chantait avec talent : «J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien.» Les paroles de cette chanson évoquent l'oubli des détails d'une histoire d'amour passée, la nostalgie et la difficulté à se souvenir. Sans nostalgie mais avec la même difficulté, l'actuel gouvernement genevois semble avoir oublié les incroyables troubles qui eurent lieu au centre de ce canton en marge de la tenue du G8 à Évian-les-Bains, en 2003.

Or, dans trois mois se tiendra un nouveau G7 (du 15 au 17 juin 2026). Et les autorités cantonales ont, semble-t-il, bien de la peine à se préparer à ce sommet et à se souvenir que durant ce triste week-end, la sécurité genevoise fut totalement débordée par les événements devant des Genevois atterrés.

L'erreur

La majeure partie des forces de l'ordre du canton avait été regroupée à la caserne des Vernets, de manière à se tenir prête pour le lendemain et la grande manifestation prévue. C'est cette décision qui allait se révéler fatale : le samedi 31 mai 2003, au soir, des centaines de membres des *black blocs* descendirent dans les Rues-Basses avec des cocktails Molotov et des outils pour démonter les palissades qui protégeaient les magasins. Des vitrines furent brisées, des commerces pillés voire incendiés, et des cocktails Molotov furent lancés sur l'Hôtel de Ville. Un centre-ville pratiquement sans protection permit ainsi aux casseurs d'agir en toute impunité pendant plusieurs heures.

Genève s'était réveillée avec un lourd bilan : des dégâts matériels importants, des dizaines d'arrestations et quelques blessés, mais heureusement aucun décès. La conseillère d'État libérale Micheline Spoerri, alors cheffe du Département de justice, police et sécurité, avait été vivement critiquée pour sa gestion des événements. Les dépenses liées à la sécurité policière et militaire pour les trois jours du sommet furent estimées à 40

millions de francs suisses, hors engagement des policiers allemands.

L'«intersectionnalité des luttes»

Alors que la Ville de Genève réclame un plan pour la sécurité, la conseillère d'État en charge ne semble guère se soucier des débordements à venir, ainsi que le note Laure Lugon Zugravu dans son [chronique](#) du 14 mars 2026 (*Léman Bleu*), remarquable, comme à chaque fois. Elle relève qu'en marge de la réunion qui se tiendra à Évian, une quarantaine d'associations prévoient d'organiser des débats aux Bastions, ainsi qu'une grande manifestation le 14 juin. On y trouvera, entre autre, les membres d'*Outrage collectif*, mouvement « antiraciste et décolonial » qui critique « l'idéologie suprémaciste, blanche et patriarcale qui se déchaîne à l'échelle planétaire ». Ou encore le mouvement *BDS* (Boycott, désinvestissement, sanctions contre Israël), qui réclame « l'arrêt de l'apartheid » en Palestine.

Après Micheline Spoerri, représentante de la droite bourgeoise, voilà donc Carole-Anne Kast, représentante de la gauche, responsable de la sécurité du canton. « Brut de décoffrage, axée sur les micro-détails et légaliste à tous crins, elle continue de bousculer, de surprendre et d'agacer, surtout au sein de son propre camp », écrivait *Le Temps* le 6 novembre 2025. Et d'ajouter, pour couper court aux critiques sur son engagement : « Faire respecter l'État de droit, c'est aussi une décision politique. C'est même du militantisme actif. »

Militantisme actif, soit. Mais lorsque les *black blocs* défilèrent dans les rues de Genève, ce ne sont pas des convictions politiques qui protégeront les vitrines des Rues-Basses ; ce seront des forces de l'ordre en nombre suffisant, déployées au bon endroit et au bon moment. Se souvenir n'est pas une nostalgie, la mémoire ne flanche pas : c'est une leçon. Et les leçons de 2003 méritent toute l'attention de la magistrate socialiste. —

NOUS VOULONS CELEBRER LA FÊTE-DIEU DANS L'ESPACE PUBLIC



Merci par avance de votre participation à cette campagne d'affichage inédite à ce jour dans les rues genevoises. Une initiative inédite et qui ne passera pas inaperçue !

Banque Raiffeisen - CH21 8080 8004 5427 1100 1

Bénéficiaire : Perspective catholique – 1203 Genève

La dépendance affective

Mirco Canoci - Aimer est une force. Cependant pour certains, aimer devient une nécessité vitale. Non plus un choix libre, mais une condition pour exister. Quand aimer devient une méthode de survie. La dépendance affective est souvent décrite comme une «addiction sans substance» : un besoin excessif de l'autre pour se sentir rassuré, valorisé, vivant. Elle se manifeste par une peur intense de l'abandon, une faible estime de soi et une incapacité à supporter la solitude. Dans une société qui exalte l'amour romantique et la fusion émotionnelle, cette dépendance passe généralement inaperçue, jusqu'au jour où la rupture, le rejet ou l'absence deviennent insupportables. Des groupes existent pour tenter d'aider ceux qui en souffrent, construits sur le modèle des douze étapes des Alcooliques Anonymes : les Dépendants Affectifs Anonymes (DAA), également présents en Suisse romande. Leur existence même révèle une réalité : pour certains, l'amour peut devenir une véritable addiction.

L'enfance blessée : aux racines de la dépendance

La dépendance affective trouve souvent son origine dans l'enfance. La Dre Nathalie C., cofondatrice des Dépendants Affectifs Anonymes, au Québec en 1988, explique qu'un «enfant qui éprouve de la honte se croit responsable de cette situation et, conséquemment, ne se sent pas digne d'être aimé. Cela entraîne un sentiment de non-valeur et un problème d'estime de soi. La honte est très douloureuse, insupportable. Toute personne essaie d'échapper à cette douleur. C'est là que se développent des comportements de survie.» Ces comportements deviennent, à l'âge adulte, des mécanismes relationnels répétitifs et parfois destructeurs. Toujours selon elle, le rétablissement ne consiste pas à se condamner pour ces stratégies de survie, mais à apprendre à se regarder avec davantage de douceur : «Il s'agit de changer notre façon de nous percevoir, de devenir conscient de notre identité, de nous aimer et de nous accepter davantage. C'est cette nouvelle perception de soi qui devient le moteur du rétablissement.» Le travail intérieur porte donc d'abord sur la guérison des blessures anciennes et la reconstruction de l'estime de soi. Pour aller plus loin, le livre de Christophe André et François Lelord, *L'estime de soi : s'aimer pour mieux vivre avec les autres* – Édition Odile Jacob, offre un éclairage précieux sur cette question.

Témoignages : des parcours marqués par la dépendance. Les exemples montrant toute l'ampleur de cette souffrance venant de la dépendance affective sont nombreux. Ainsi Sandrine (prénom modifié), mariée depuis plus de trente-cinq ans à un époux alcoolique et violent, n'ose le quitter malgré la souffrance, par peur de se retrouver seule. Ou ce père de famille divorcé qui enchaîne les relations depuis quinze ans, persuadé qu'une nouvelle rencontre comble-

ra enfin son vide intérieur. Euphorique au début de chaque relation, profondément dépressif lorsqu'il se retrouve seul, il accepte humiliations et relations toxiques pour éviter la solitude. Ou encore ce genevois de 32 ans qui s'est donné la mort, incapable de supporter une rupture sentimentale. Ces parcours révèlent une même dynamique : certaines personnes ont le sentiment de ne pouvoir exister qu'à travers l'autre, comme si la solitude équivalait à une disparition.

Comprendre et se reconstruire

En Suisse, il n'existe pas de statistiques nationales spécifiques concernant la dépendance affective, celle-ci n'étant pas classée comme une addiction au sens médical strict. Les chiffres officiels se concentrent principalement sur les dépendances aux substances. Toutefois, plusieurs cliniques, comme la Clinique Belmont à Genève ou la Clinique La Métairie à Nyon, proposent des prises en charge adaptées. Le fait que ces établissements traitent cette problématique au même titre que l'alcool ou d'autres addictions souligne sa puissance. On parle parfois d'«addiction à l'amour».

La Bible : un ancrage face à la peur de l'abandon

La Bible n'emploie pas l'expression «dépendance affective», mais elle aborde la question des attachements désordonnés et de la peur du rejet. Jésus déclare : «Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi» (Matthieu 10:37). Il ne s'agit pas d'un appel à l'indifférence, mais d'un rappel : aucune relation humaine ne peut devenir absolue. L'apôtre Paul interroge : «Est-ce la faveur des hommes que je désire, ou celle de Dieu ?» (Galates 1:10). Et (Proverbes 29:25) avertit : «La crainte des hommes tend un piège, mais celui qui se confie en l'Éternel est protégé.» La peur de l'abandon trouve un contrepoids puissant dans les promesses divines : «Je ne te délaisserai point, et je ne t'abandonnerai point» (Hébreux 13:5). «Quand mon père et ma mère m'abandonneraient, l'Éternel me recueillera» (Psaumes 27:10). La sécurité profonde ne dépend donc pas du regard humain, mais de la fidélité de Dieu.

Se libérer de la dépendance affective ne signifie pas renoncer à aimer. Cela signifie apprendre à aimer sans se perdre. La Bible rappelle que notre valeur ne dépend pas du regard d'autrui, mais du regard de Dieu. Là où l'être humain peut faillir, Dieu demeure fidèle. Un cœur qui cherche désespérément à être rempli par un autre cœur finit toujours par souffrir. Mais un cœur enraciné en Dieu peut aimer librement, sans peur d'être abandonné, sans se dissoudre dans l'autre. La véritable guérison ne consiste pas à trouver enfin «la bonne personne», mais à devenir une personne intérieurement stable, consciente de sa valeur, capable d'aimer dans la liberté. Car l'amour véritable ne naît pas du manque. Il naît d'une plénitude. —

Quand les puissants prient

Eric Bertinat - Le 5 mars 2026, une vidéo fit le tour des réseaux sociaux : Donald Trump, assis derrière le Bureau Oval, les yeux mi-clos, entouré d'une vingtaine de pasteurs évangéliques qui lui posaient les mains sur les épaules et priaient à haute voix. La scène, organisée par Paula White-Cain, conseillère spirituelle de la Maison Blanche et figure controversée du mouvement évangélique américain, réunissait des leaders religieux venus de tout le pays. Pour ses partisans, le moment était solennel. Pour ses nombreux détracteurs, il ressemblait davantage à une mise en scène soigneusement orchestrée, une prière devant caméra, un photo-op spirituel dans lequel la foi semblait servir autant la communication politique que la dévotion sincère.

La critique des opposants n'est pas anodine. Car à quelques décennies de distance, un autre chef d'État avait lui aussi mêlé le pouvoir et la prière mais dans un registre radicalement différent. Dans la Russie des années 1990, Boris Eltsine s'était agenouillé devant des prêtres orthodoxes, non pour recevoir une bénédiction médiatisée, mais pour demander pardon. Pardon pour les crimes du régime soviétique contre l'Église. Pardon pour l'exécution de la famille impériale. Un geste de repentance publique, assumé, adressé non à ses électeurs, mais à Dieu et à l'Histoire. Entre la prière *made in USA* de Trump et la genuflexion post-soviétique d'Eltsine s'ouvre un abîme : celui qui sépare la religion instrumentalisée de la foi vécue comme responsabilité morale. C'est cet écart, et ce qu'il révèle sur la place du sacré dans la vie politique contemporaine.

L'Europe séculière et l'exception russe

Dans l'Europe contemporaine, la grande majorité des dirigeants politiques défendent une conception strictement séculière de l'État. Les références explicites au christianisme ont presque disparu du discours officiel, et l'idée selon laquelle les nations devraient reconnaître l'autorité spirituelle du Christ, telle que l'exprime la doctrine catholique du Christ-Roi, est désormais absente de la vie publique. Pour nombre de croyants, cette évolution traduit un rejet implicite de l'autorité morale du christianisme dans l'organisation des États et l'orientation des lois. C'est dans ce contexte que certains gestes accomplis en Russie, au lendemain de l'effondrement soviétique, ont frappé les observateurs par leur portée symbo-



lique. A l'époque, le président Boris Eltsine entreprit plusieurs démarches publiques pour reconnaître les crimes spirituels du régime soviétique. Lors de visites dans des églises orthodoxes, on le vit se signer, allumer des cierges et prier aux côtés du clergé. Selon certains témoignages, profondément ému par le souvenir des persécutions religieuses du XX^e siècle, il s'agenouilla devant des prêtres et demanda pardon pour les souffrances infligées aux croyants à l'époque soviétique. Ce geste fut largement interprété comme un acte de repentance de l'État envers l'Église et les millions de fidèles victimes de la répression.

Quelques années plus tard, le 17 juillet 1998, lors de la réinhumation solennelle des restes de la famille impériale à Saint-Petersbourg, Eltsine prononça un discours qui marqua profondément l'opinion. Il déclara que l'exécution de Nicolas II et des siens avait constitué «l'une des pages les plus honteuses de l'histoire russe». Par ces mots, il reconnaissait publiquement la gravité morale de ce crime et invitait la nation à regar-

suite de l'article à la page 6

Entre la prière *made in USA* de Trump et la genuflexion post-soviétique d'Eltsine s'ouvre un abîme : celui qui sépare la religion instrumentalisée de la foi vécue comme responsabilité morale. C'est cet écart, et ce qu'il révèle sur la place du sacré dans la vie politique contemporaine.

Jeanne de Jussie :

Chronique d'une Genève bouleversée (1520-1535)

Eric Bertinat - Au début du XVI^e siècle, Genève est encore une petite cité catholique, serrée autour de ses églises, de ses couvents et de ses confréries. La vie religieuse structure l'existence quotidienne : processions, fêtes liturgiques, pèlerinages et messes rythment l'année. Les monastères occupent une place importante dans la ville. Parmi eux se trouve le couvent des Clarisses, où vit une jeune religieuse nommée Jeanne de Jussie. Personne n' imagine alors que ce monde est sur le point de disparaître.

Dans une Genève encore catholique

Jeanne de Jussie naît vers 1503 dans une famille de la région genevoise, probablement proche de la noblesse savoyarde. Très jeune, elle entre au couvent des clarisses de Genève, communauté féminine inspirée de la règle de saint François d'Assise et de sainte Claire. La vie des religieuses est rythmée par la prière, le chant de l'office, la méditation et le travail. La clôture les sépare du monde extérieur, mais les échos de la ville parviennent jusqu'à elles. Jeanne de Jussie évoquera plus tard cette période comme un temps de paix :

« Nous servions Dieu en grande tranquillité selon notre règle et observance. »

Pourtant, au-delà des murs du monastère, les premiers signes d'un bouleversement apparaissent. Dans les années 1520, Genève est traversée par de fortes tensions politiques et religieuses. La ville se débat entre l'influence de la maison de Savoie, l'autorité de son évêque et les aspirations d'une bourgeoisie qui souhaite davantage d'autonomie.

C'est dans ce climat que se diffusent les idées nouvelles venues de la Réforme. Des prédicateurs dénoncent certaines pratiques de l'Église, le culte des saints, les images religieuses ou la richesse des institutions ecclésiastiques, et appellent à un retour à l'Écriture. Dans les rues de Genève, les discussions deviennent passionnées. Les sermons attirent des foules nombreuses et les disputes théologiques prennent parfois un tour politique. Même cloîtrées, les religieuses entendent ces débats :

« Nous entendions les clameurs et grands débats qui s'élevaient en la ville. »

Peu à peu, les tensions s'intensifient. Des images sont renversées, des autels dépouillés. Pour Jeanne de Jussie, ces événements apparaissent comme un véritable cataclysme religieux. Elle parle d'un « levain d'hérésie » qui se répand dans la ville. C'est cette image qui donnera son titre à son récit : Le Levain du calvinisme ou commencement de l'hérésie de Genève. Ce texte, publié plus tard, constitue une



version développée d'un récit plus bref appelé la Petite chronique. Il demeure aujourd'hui une source précieuse pour comprendre les débuts de la Réforme genevoise. L'universitaire Anne Noschis-Gilliéron en a proposé une remarquable adaptation en français contemporain (Jeanne de Jussie, ou comment résister aux réformateurs - Éditions Slatkine, 2014).

1535 : jamais nous ne quitterions notre sainte vocation !

En 1535, la ville abandonne officiellement le catholicisme et adopte la Réforme protestante. Cette année marque la disparition de la religion catholique dans la cité, la messe est supprimée, les images religieuses sont retirées des églises, les autels et les reliques sont détruits ou dispersés.

Les monastères deviennent rapidement la cible des réformés. Les prédicateurs dénoncent la vie cloîtrée et affirment que les vœux religieux n'ont pas de fondement biblique. On propose aux religieuses d'abandonner leur vocation et de retourner à la vie civile. Pour les clarisses, cette perspective est inconcevable. Elles ont consacré leur vie à Dieu et refusent de renoncer à leurs engagements :

« Nous répondîmes que jamais nous ne quitterions notre sainte vocation. »

Mais la situation devient de plus en plus difficile. Les protections dont bénéficiaient autrefois les monastères disparaissent et la clôture ne suffit plus à les protéger. Les clarisses doivent quitter leur couvent. La communauté prend alors le chemin de l'exil. Jeanne de Jussie décrit ce moment avec émotion :

suite de l'article à la page 6

L'Iran, le Golfe persique et la Suisse

Jean-Pierre Saw - L'Iran est sous les bombes, nous le lisons dans la presse officielle. Mais Israël aussi, les réseaux sociaux regorgent de photos et de vidéos qui montrent, malgré la censure, que les villes de la côte sont largement touchées. Si on compare les tailles des deux pays, l'état hébreux fait 22'000 km² (la moitié de la Suisse), tandis que l'Iran s'étend sur une surface 75 fois plus grande... On imagine facilement l'impact des destructions dans l'une et l'autre société. Acculés, le plus petit pourrait brandir la fronde nucléaire, mais c'est une autre histoire.

La grande surprise vient de l'audace des Iraniens à bombarder toutes les bases américaines dans la région, ainsi que les radars et autres bureaux de la CIA. Encore une fois, ces destructions sont tues pudiquement, car elles révèlent la fragilité des défenses aériennes vendues à tous les pays occidentaux. Ou plutôt : leur impossibilité à faire face à la masse de projectiles ou de drones. Par une asymétrie inversée, la quantité profite ici au plus faible, et c'est une révolution dans l'art de la guerre.

Ces bombardements ont largement affaibli l'image paradisiaque qu'avaient réussi à distiller les pays du Golfe persique. Paradis fiscaux ou paradis tout court, ils semblent pour l'instant bien vulnérables face aux hostilités, et nombreux sont les expatriés piégés dans des pays coupés du monde, une fois leur espace aérien fermé. Gageons que le tourisme dans la région, mais plus encore les investissements, vont prendre un sale coup, provisoirement en tout cas. Il est temps d'investir dans l'immobilier à Dubaï, son indice vient de perdre 60% !

Ce qui paraît pourtant évident, c'est qu'ils (les Etats du Golfe) n'auraient pas été impactés par le conflit s'ils avaient eu le courage de refuser l'établissement de bases étrangères sur leur territoire. La soi-disant protection américaine les a transformés en cibles, et c'est une leçon pour le reste du monde.

Mais il y a plus : depuis quelques années, des États du Golfe s'étaient profilés pour servir de plate-forme diplomatique. Idéalement situés, sans histoire avec le reste du monde, ce rôle leur permettait d'élargir leur offre de services. À la veille de la guerre, Oman officiait encore comme médiateur dans les échanges américano-iraniens, tandis que le Qatar a joué les intermédiaires depuis 2010. L'Arabie saoudite s'est quant à elle profilée dans le cadre du conflit russo-ukrainien.

La posture actuelle de ces pays, victimes de frappes, mais également auteurs de représailles, donc parties prenantes à un conflit, otages en tous les cas des intérêts américains, dévoile tant la fragilité de leur situation que leur dépendance à des puissances étrangères. Si des protestations de forme se sont élevées contre l'Iran, ces pays savent bien que l'agresseur est un autre. Il leur reviendra au terme du conflit de décider quels liens ils souhaitent conserver avec les uns et les autres.

Ce qui paraît pourtant évident, c'est qu'ils n'auraient pas été impactés par le conflit s'ils avaient eu le courage de refuser l'établissement de bases étrangères sur leur territoire. La soi-disant protection américaine les a transformés en cibles, et c'est une leçon pour le reste du monde. Ces réflexions mettent en lumière l'importance pour les petits états, non seulement de ne compter que sur eux-mêmes, mais également et surtout de ne pas se lier aux intérêts de puissants. C'est ce que nous appelons en Suisse la neutralité armée.

L'Initiative pour la neutralité sur laquelle le peuple se prononcera cette année souhaite ancrer ce principe dans la Constitution. Et pour des raisons évidentes : les attermoissements du Conseil fédéral depuis 2022 et son traitement inégal des différents conflits ont rompu la confiance de la population. L'Initiative propose concrètement de renoncer à reprendre les sanctions étrangères et de ne pas conclure d'alliance militaire en temps de paix.

Ces deux éléments pourraient paraître les corollaires évidents du principe que personne ne conteste, mais en s'opposant à l'initiative, la classe politique élue à Berne vient de démontrer qu'elle préfère conserver le mot pour le vider de sa substance à son gré. L'actualité du Golfe persique aurait pu leur ouvrir les yeux, mais non : il faudra se battre pour que le peuple le fasse pour eux. —

Jeanne de Jussie - suite

«Nous sortîmes de notre monastère en grande tristesse, laissant notre église et notre cloître.»

Les clarisses trouvent refuge à Annecy, ville savoyarde restée catholique, où elles poursuivent leur vie religieuse. Mais pour Jeanne de Jussie, le souvenir de Genève demeure. Son récit devient la mémoire d'un monde disparu : celui d'une ville où les églises, les couvents et les traditions catholiques formaient le paysage quotidien. Les historiens considèrent aujourd'hui Jeanne de Jussie comme un témoin exceptionnel. Son texte offre une perspective rare : celle d'une religieuse confrontée à la Réforme dans l'une des villes où celle-ci s'impose avec le plus de force. Pendant des siècles, Genève s'était inscrite dans la tradition de l'Église catholique. Les églises, les confréries, les pèlerinages et les monastères structuraient la vie collective. La Réforme des années 1530 bouleverse cet équilibre : la ville devient progressivement l'un des centres majeurs du protestantisme européen sous l'influence de Jean Calvin. Pour les catholiques restés fidèles à l'ancienne foi, comme Jeanne de Jussie, cette transformation représente la disparition d'un monde familier.

Cependant, l'histoire ne s'arrête pas là

Un siècle plus tard, la région connaît un renouveau religieux. À Annecy, devenue le refuge des institutions catholiques de l'ancien diocèse de Genève, l'évêque François de Sales (1567-1622) entreprend une œuvre pastorale remarquable dans le contexte de la Réforme catholique. Sans pouvoir rétablir le catholicisme dans la ville de Genève elle-même, il ravive la foi et renouvelle profondément la vie spirituelle dans toute la région. Ainsi, entre le témoignage de Jeanne de Jussie (1503-1561), qui garde la mémoire douloureuse de la rupture des années 1530, et l'action de saint François de Sales, qui incarne le renouveau catholique quelques décennies plus tard, se dessine une période courte mais décisive. À la destruction d'un ordre religieux ancien répond bientôt une œuvre de reconstruction spirituelle qui marquera durablement la région. Comprendre l'histoire, c'est découvrir combien les voix du passé, telle celle de Jeanne de Jussie, éclairent les bouleversements de leur temps et résonnent encore dans le nôtre. Encore faut-il savoir les écouter, en ouvrant de bons livres, comme celui qu'Anne Noschis-Gilliéron lui a consacré. —

Quand les puissants prient - suite

der son passé avec lucidité et repentance. Pour beaucoup de Russes, ce geste dépassait le simple devoir de mémoire : il incarnait la guérison spirituelle d'un pays qui sortait de plusieurs décennies d'athéisme d'État.

Foi d'État ou foi sincère ?

Le discours russe contemporain.

Cette dimension religieuse demeure présente dans le discours politique russe contemporain. Vladimir Poutine, qui se déclare croyant et membre de l'Église orthodoxe, a régulièrement affirmé que la foi et les traditions spirituelles sont indispensables à la stabilité morale d'une nation. Il a soutenu que les traditions religieuses forment une part essentielle de la culture et de l'identité russes, et qu'elles contribuent à préserver l'unité du peuple ainsi que le sens du bien commun. Dans plusieurs interventions publiques, il a également souligné que toute société a besoin de fondements moraux solides, souvent enracinés dans la religion, pour assurer sa cohésion et sa continuité historique. Devant des représentants religieux, il a affirmé que les peuples respectent ceux qui «gardent la foi et restent fermement attachés à leurs fondements moraux», établissant ainsi un lien explicite entre croyance religieuse et stabilité sociale.

Bien autre la scène du Bureau Ovale : un chef d'État entouré de pasteurs, filmé, diffusé, applaudi par ses partisans, et pourtant aussitôt soupçonné de calcul. Eltsine, lui, avait prié loin des caméras. Ou du moins, il avait pleuré et s'était agenouillé dans des contextes où rien n'obligeait le spectacle. Sa repentance n'était pas destinée à séduire un électorat précis : elle s'adressait aux morts, aux victimes, à une histoire que son pays portait comme une blessure ouverte. C'est précisément cette absence de calcul apparent qui lui confère, rétrospectivement, une dignité rare dans le paysage politique du XX^e siècle finissant. —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions